
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - LYCEE FRANCAIS CHARLES-DE-GAULLE
Lundi 9 décembre 2024 - 17h15

Procès-verbal approuvé lors du CE du 24/04/2025

I – Affaires pédagogiques

- Installation des instances de l'établissement suite aux élections d'octobre 2024
- Rapport de l'OFSTED
- Point Safeguarding
- Carte des emplois
- Enquête locale de climat scolaire
- Supervision policy et comportement des élèves aux abords du lycée
- Careers Year 8 et Year 9

II – Affaires Financières

- Budget 2025
- Voyages

III – Questions diverses

PERSONNES PRÉSENTES - 28 votants

Membres de droit: Mme MOREL, M. FOIN, Mme BELLUS, M. MC NAUGHT, Mme VIANA, M. LERIDON, M. JEANSON, M. RIGGS, M. VENTELOU, Mme DUBES, M. SAGOT.

Membres élus par les personnels: Mme GABET, M. GIRARD, M. LASSEGUES, M. OPPENHEIM, M. BENARD, Mme COHEN, Mme NGUYEN, M. MARET, Mme MORINIERE
APL : Mme BARGUES, Mme DETRE de JONG, Mme FIZE, Mme HAMZAOUI, Mme PATTERSON, Mme KERBAUL, Mme BREBNER.

Représentants des élèves: Mme ALTIMPARMAKI, Mme LOSACKI

Membre associé voix consultative: Mme MOMDJIAN

Membres invités voix consultative: M. MELKI, Mme CHOMET, M. DUSAUSOY, M. MAIGNE, M. CAURE (visio), Mme CONNELL (visio)

Invitées: Mme BETRENCOURT (DAF AEFÉ), Mme SHULVER (DSL)

Mme BELLUS remercie Mme Betrencourt, Directrice des Affaires Financières de l'AEFE, pour sa présence afin de présenter le budget 2025 en l'absence de Mme Michaëlle Demoncheaux, Directrice Administrative et Financière, Agent Comptable Secondaire du LFCG, absente excusée.

Mme BELLUS remercie également la présence de M. Vincent Caure, député des Français Etablis hors de France, ainsi que de Mme Patricia Connell, Conseillère Consulaire, tous deux présents en visioconférence.

Mme BELLUS demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour un point sur le projet de calendrier scolaire 2025-2026. Elle ajoute que le point Voyages Scolaires ne sera pas étudié lors ce CE car ce n'est pas pertinent à ce jour.

Vote du PV du 1er CE : 27 pour / 1 abstention

1- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

- **Installation des instances**

Bienvenue aux nouveaux élus des personnels et des élèves

Mme BELLUS regrette qu'il n'y ait pas assez d'enseignants dans les CVC et CVL.

- **OFSTED**

Cette Inspection a tout d'abord été une réussite collective. Elle vient concrétiser un travail long et conséquent depuis l'Inspection de novembre 2022: Les équipes pédagogiques, les équipes administratives, l'équipe de direction ainsi que les services du poste diplomatique: tous ont eu un rôle clé.

Cette inspection a été difficile: tous les services ont été inspectés, tous les locaux ont été visités, et de nombreux entretiens avec personnels et élèves ont eu lieu.

Il est à noter que c'est la première fois que le Lycée reçoit la mention "Outstanding" et ce, dans deux domaines qui nous tiennent à cœur : Quality of Education and Early Years.

Ce rapport a mis en valeur notre capacité à faire des ponts entre les standards des systèmes britannique et français.

Des éléments à travailler pour obtenir la note globale "Outstanding" ont été signalés.

La mise en place du PSHE est en bonne voie mais le curriculum mis en place doit encore être implémenté. Ce travail est donc à poursuivre.

Le travail sur les polices, conséquent, devra également être poursuivi par une mise en place approfondie dans les équipes et une réévaluation permanente.

Cette Inspection reste une réussite collective, à célébrer et à maintenir dans les années futures.

- **Point Safeguarding**

Chiffres mensuels des accidents: Présentation des chiffres mensuels enregistrés sur la plateforme CPOMS par les personnels.

Ces chiffres sont partagés avec le borough régulièrement.

Ces chiffres permettent de suivre l'évolution du nombre d'incidents, d'accidents, de leur cause.

Quelques soucis récents avec la plateforme dûs à la fusion entre plusieurs plateformes.

Formation Safeguarding: Tous les personnels sont formés aux problématiques de Safeguarding.

Polices: Le travail sur les polices se poursuit notamment sur la prise de médicaments et la surveillance des élèves.

Assiduité: L'assiduité est également suivie mois par mois. Les taux de fréquentation scolaire sont excellents au LFCG, bien meilleur que le taux national.

Programme de mentorat (peer counsellor): Présentation vidéo du rôle des pairs conseillers. Mené par Mme SHULVER, il vise à faire identifier aux élèves du Lycée, des pairs à qui ils peuvent s'adresser pour résoudre des soucis de safeguarding. A ce jour, une centaine d'élèves se sont inscrits pour être peer counsellor.

Social Skills Group: Des groupes de travail sur les habiletés sociales pour les élèves qui en ont besoin ont débuté à l'école André Malraux. Ils visent à être étendus aux autres écoles.

PSHE : M. Jones travaille l'éducation à la sexualité avec tous les niveaux.

Incidents dans le quartier dans lequel le LFCG est implanté : travail de toute la communauté sur le respect du voisinage.

Rappel des règles: Mme Shulver rappelle que les élèves doivent éviter d'apporter des objets de valeur à l'école et notamment de l'argent. Si des élèves peuvent avoir de petites sommes (exemple: en cas de perte de la carte Oyster), elles doivent rester raisonnables.

- **Calendrier scolaire 2025-2026**

Le calendrier scolaire est contraint par le partenariat avec les deux écoles partenaires du lycée. En effet, les vacances scolaires doivent s'aligner sur les calendriers du borough.

Le calendrier 2025-2026 présente une très longue dernière période pour les élèves du secondaire (12 semaines).

La semaine du 25 au 29 mai sera travaillée au second degré, à l'exception du lundi 25 (Bank Holiday)

Vote pour avis : 4 abstentions : le calendrier 2025-2026 est adopté, et transmis à Mr Foin

- **Présentation du projet Lampedusa**

Mené par l'équipe d'italien du lycée, il vise à faire travailler les élèves sur un projet humaniste.

- **Carte des emplois**

5 postes ont été déclarés vacants, l'AEFE a décidé d'en fermer 3 parmi les 5, du fait de contraintes budgétaires, en plus de la fermeture d'1 poste d'EMFE, non pourvu.

1 poste de Lettres Classiques (12957), 1 poste de Russe (13934), 1 poste de Mathématiques (13671), 1 poste d'EMFE (Enseignant Formateur) (13964)

Des enseignants relevant du Droit Local pourront être recrutés en fonction des besoins recensés.

L'établissement contribue à hauteur de 63% de la rémunération des résidents.

Couverture de la PRD est de 30%

ISVL re-facturée à 100% à l'établissement

Les OS annoncent voter contre cette proposition, car elles contestent la baisse des moyens alloués et le désengagement de l'Etat. De plus, le recours aux contrats locaux fait indirectement augmenter le coût payé par les familles. Les OS ajoutent, au sujet du poste 13671 (mathématiques), que la discipline étant déficitaire à l'échelle nationale, l'attractivité du poste (même pour un contrat local) en pâtira.

Vote consultatif

Poste 12957 (Lettres Classiques) 16 voix contre / 12 voix pour

Poste 13934 (Russe) 16 voix contre / 12 voix pour

Poste 13671 (Mathématiques) 16 voix contre / 12 voix pour

Poste 13964 (EMFE) 16 voix contre / 12 voix pour

- **Restauration scolaire**

Conditions de travail des personnels d'office compliquées par la fermeture de la cuisine pour travaux.

Présentation d'une vidéo sur la cantine, diffusée largement.

Le dispositif "la table des parents" vise à permettre aux parents de se rendre compte de la qualité des

repas servis plus régulièrement que la commission cantine. CBF précise que certains parents ont voulu profiter de leur présence pour interviewer les personnels et les élèves. Ce dispositif n'était en aucun cas destiné à cela, il a été suspendu.

Les travaux ont du retard. La démolition a été retardée à cause de questions d'assurance.

- **Enquête climat scolaire**

Il s'agit d'une initiative de l'Education Nationale, qui a été reprise par Mr ECHARD, IA-IPR à l'AEFE, et référent de la ZENOS. L'objectif n'est pas de mesurer le bien-être des élèves uniquement mais de trouver des pistes pour perfectionner le climat d'apprentissage de l'école

Une grille d'analyse, via un questionnaire, va être distribuée aux élèves, aux parents et aux personnels.

Les résultats de cette analyse nous permettront de définir les besoins du LFCG, et d'agir en conséquence en amendant notre projet d'établissement. Ces résultats sont à destination de l'établissement, mais les éléments importants seront diffusés aux familles.

Étant en français, le questionnaire sera accompagné d'un document où figurera la traduction en anglais de ce questionnaire.

Les personnels pourront être invités à participer plusieurs fois s'ils interviennent dans différentes entités du LFC (collège et lycée). De même, les parents seront invités à participer plusieurs fois s'ils ont plusieurs enfants.

Calendrier de l'enquête climat scolaire:

- 1 Information de la communauté scolaire
- 2 programmation et passation - janvier 2025
- 3 traitement des données et anonymisation des questionnaires - février
- 4 restitution des résultats - espérée en avril
- 5 exploitation des résultats pour nourrir le projet d'établissement

Encore assez peu réalisé dans le réseau, c'est un processus engageant, qui demande du temps (environ 45 minutes par personne). Nous visons 60 à 80% de participation.

Nous pourrions comparer nos résultats à ceux de la métropole, mais pas au réseau, car les données y sont encore insuffisantes.

En primaire, les questionnaires seront réalisés en classe.

- **Supervision policy et comportement des élèves aux abords du Lycée**

Présentée en Conseil du Second Degré, la nouvelle Supervision Policy, est présentée.

Ce texte vise à évoluer, il pourra être amendé par la suite, en fonction des besoins.

Le LFCG est très souvent sollicité sur le comportement des élèves aux abords de l'établissement, notamment dans les commerces à proximité. Cela dure depuis plusieurs années, aucune évolution n'est malheureusement constatée.

L'APL est sollicitée par l'établissement pour organiser des interventions auprès de ces élèves. L'APL en parlera à son comité de pilotage.

Le CVL sera interpellé pour que les délégués soient mobilisés.

L'APL et la direction réfléchiront ensemble à des solutions.

- **Careers Year 8 and 9**

Un curriculum de PSHE de 5 séances par an au service de l'orientation des élèves.

1 séance d'une heure est menée par les enseignants, les autres étant délivrées par les cours de PSHE.

- **Promotion du LFCG**

Vidéo de présentation de l'école primaire André Malraux

2. AFFAIRES FINANCIÈRES - Mme Betrencourt

Mme BETRENCOURT présente de manière exceptionnelle le budget 2025 du LFCG en l'absence de Mme DEMONCHEAUX.

Beaucoup de simulations ont été réalisées en amont de la réalisation de ce budget par les services du lycée.

Présentation du powerpoint sur le budget initial 2025 (en PJ).

L'AEFE aura en 2025 un solde budgétaire négatif de 38,8 millions d'euros (voir détails en annexe). L'État participe à hauteur de 439 millions d'euros au budget de 1,2 milliards du budget de l'AEFE, en augmentation depuis le COVID.

Mme BETRENCOURT précise que les demandes pour les AESH sont des demandes de guichet, et ne sont donc pour le moment pas affectées.

Les représentants de parents demandent si les tarifs de cantine vont augmenter du fait de l'augmentation et la baisse du seuil des charges sociales et patronales prévues en avril 2025. Mme BELLUS répond qu'en aucun cas, les tarifs, frais de scolarité, ou prestations ne sauraient être augmentées en cours d'année.

L'APL relaie une demande des familles d'ajourner l'augmentation de 4% des frais de scolarité, du fait de la charge massive que va représenter la TVA. Mme BETRENCOURT se tournera vers la direction générale de l'AEFE, mais précise que même avec cette augmentation, le budget ne sera pas à l'équilibre. Les frais d'investissement seront conséquents en 2025, du fait des travaux de la cantine. Une demande à l'Agence France Trésor permettra à l'AEFE de financer ce projet (l'agence n'ayant pas le droit d'emprunter, cela permet les gros investissements).

Il est impossible de prévoir une somme récupérable par la récupération de TVA, car elle pourrait aller du simple au double. Le cabinet Mazars UK étudiera les possibilités de récupération de TVA à partir de janvier 2025, ainsi que la sectorisation qui permettra d'avoir une visibilité sur les possibilités de récupération en fin d'année civile 2025.

La trésorerie, qui restera conséquente (105 jours de fonctionnement), doit être maintenue car elle permettra de financer le changement des chaudières dans les années à venir.

Remarque des représentants ATOSS: L'adaptation à la réforme de la TVA a entraîné un coup supplémentaire au Lycée en termes de travail supplémentaire, en plus de la charge mentale associée à ces changements.

La Proviseure souhaite remercier les personnels concernés qui travaillent dans un contexte difficile pour préparer le Lycée à cette réforme.

L'APL sera consultée afin de préparer une communication à destination des familles.

Vote du budget 2025 pour avis :

17 voix pour, 7 voix contre, 4 abstentions

3. Questions diverses

- Félicitations de l'APL à l'équipe pour les résultats obtenus par l'OFSTED

Question 1: Un certain nombre de parents expriment le désir d'obtenir des éclaircissements supplémentaires concernant les multiples hausses des frais de scolarité qui ont eu lieu ces dernières années. Bien que des explications aient déjà été fournies par l'APL concernant des facteurs externes tels que le Brexit et l'inflation, certains d'entre eux restent insatisfaits et souhaitent des informations plus précises et détaillées de la part de la Direction, notamment sur les raisons spécifiques qui justifient ces augmentations successives et sur l'impact de ces éléments économiques à long terme sur la gestion de l'établissement (sachant que des travaux à venir comme le changement des chaudières risquent d'alourdir notre budget). Devons-nous nous attendre à de futures hausses de frais de scolarité ? Est-il possible d'avoir une vision budgétaire sur 3 ans ?

Les augmentations reflètent :

- l'inflation, mais également les augmentations du coût de la vie: prix de l'électricité, augmentation des loyers à Wix et Marie d'Orliac.
- l'existence de nouvelles charges: le prix des visas depuis le Brexit (2020) , la nouvelle mutuelle pour les personnels (2018) et enfin le Lycée paie des pensions depuis 2018)
- l'augmentation des services offerts par le LFCG. Le pôle médical qui emploie 6 personnes est par exemple un service unique pour un Lycée français à l'étranger.

La trajectoire d'augmentation des frais de scolarité à 3 ans a été décidée et convenue entre l'établissement et les parents. A l'avenir, la proposition de trajectoires devra être accompagnée de conditionnalité, pour faire face aux imprévus. Mme BELLUS rappelle que proposer le même service 20% plus cher est naturellement difficile à accepter par les familles, mais elle demande à l'ensemble de la communauté éducative de se faire confiance.

L'APL relaie une question sur l'annonce que font certaines écoles d'une augmentation prévue et calibrée, et plus généralement une difficulté à communiquer avec les parents sur la justification de ces augmentations de frais.

Mme BELLUS répond que le LFCG est le moins cher de Londres, et que le rapport qualité-prix y est excellent et reconnu.

L'établissement fait confiance à l'APL pour être l'interlocuteur privilégié de la communauté des parents.

Une réponse sera formulée au courrier des parents, mais précise que l'établissement n'a en aucun cas à justifier les lignes budgétaires en plus des documents fournis au Conseil d'Etablissement.

L'APL dit passer beaucoup de temps à mettre en évidence les particularités du LFCG en tant qu'EGD.

Question 2 : Au 1er janvier la TVA sera appliquée dans toutes les écoles privées du UK, cela veut donc bien dire que 20% seront ajoutés à la facture des frais de scolarité ? Des déductions seront-elles possibles ? Pourriez-vous faire un courrier officiel aux familles avant les vacances de Noël afin de préciser clairement aux familles les montants qui seront appelés pour le 2ème et le 3ème trimestre ?

- Le LFCG ne prend pas de décision hâtive. C'est à la directrice générale de l'AEFE de valider la tarification. C'est une décision difficile, et il est naturel que cela prenne du temps. Précision : les 20% s'appliquent aux services d'éducation prodigués à partir du 1er janvier 2025.
- Les frais de scolarité de septembre 2025 seront augmentés de 4%. C'est sur ce tarif que s'appliqueront les 20% de TVA.
- Sur la particularité de la Moyenne Section : Les textes applicables prévoient que les services d'éducation autres que ceux fournis dans les « nursery classes » sont assujettis à la TVA. Ces mêmes textes définissent les nursery classes comme étant les classes dans lesquelles la totalité ou la quasi-totalité des élèves (90% au moins étant un exemple accepté par HMRC dans ses guidances) n'ont pas atteint l'âge d'instruction obligatoire en Angleterre (trimestre qui suit les 5 ans de l'enfant) avant la fin de l'année scolaire. Il a fallu qu'on détermine dans quelle mesure nos classes de maternelle pouvaient être traitées comme étant des classes de *nursery* pour pouvoir bénéficier de l'exemption. Il résulte de notre analyse que les classes de petite section sont des « nursery classes » telles que définies par le texte de loi, tandis que les classes de moyenne section n'en sont pas, puisque dans les classes de MS plus de 10% des élèves auront atteint l'âge de scolarisation d'ici la fin d'année scolaire. Les frais de scolarité de la moyenne section sont assujettis à la TVA (mais pas ceux de la petite section).

Question 3 : Avez-vous un retour concernant la demande d'annulation de l'augmentation de 4% prévue pour Septembre 2025 faite par courrier en date du 22/11/2024 à l'attention de la Directrice de l'AEFE, afin de permettre à nos familles de s'organiser et d'absorber dans un premier temps la TVA ?

L'AEFE n'a pas pu accepter cette demande. En revanche, comme expliqué plus haut, fin 2025, l'établissement aura une visibilité sur ce qui est récupérable sur la TVA.
Les parents de l'APL notent leur fort attachement à cette demande.

Question 4: Vous nous avez confirmé l'organisation d'un webinaire sur le budget et notamment le sujet de la TVA courant janvier. Pouvez-vous tout de même d'ores et déjà nous faire un bilan du travail qui a été effectué ? Comment sera organisée sa mise en place ? Et sa récupération ?

Le LFCG a une comptabilité française en tant qu'EGD.
HMRC vient de reconnaître la particularité du LFCG.
Inventaire des catégories de recettes perçues

Question 5: Concernant les frais de cantine seront-ils soumis aussi au 20% de TVA ? Y aura-t-il des déductibilités possibles ? Quel est le prix d'un repas/élève ?

Les frais de cantine ne seront pas taxés, il n'y aura donc pas de récupération possible.

Chaque repas coûte beaucoup plus cher que ce qui est facturé, c'est pourquoi la facturation est forfaitaire. Au réel, par repas, la restauration coûterait au moins 50% de plus aux familles. A titre de comparaison, un visiteur facturé au ticket paye 8£30.

Question 6: La Direction du lycée sera-t-elle plus tolérante pour les familles qui auront du mal à s'acquitter de leurs factures avec les 20% en +, possibilité d'échelonnements ? Idem pour les 800£ de frais de réinscriptions, les parents pourront-ils payer en plusieurs fois ?

Au cas par cas, les familles seront accompagnées. Mme CHATELARD (Recettes) a toujours travaillé de cette manière, et continuera de le faire.

Pour les attributions des bourses, la situation est délicate par le fait que l'enveloppe est très réduite cette année. La commission nationale des bourses se tiendra la semaine prochaine. Une attention particulière devrait être portée au LCFG.

Question 7: Dans cette période particulièrement éprouvante, où la TVA à 20% s'ajoute aux frais de scolarité déjà considérables, il devient impératif que l'école explore de nouvelles avenues pour générer des revenus complémentaires. La location de locaux pendant les vacances scolaires, par exemple, pourrait constituer une solution viable. Il est essentiel que l'établissement ne dépende pas exclusivement des frais de scolarité pour financer son fonctionnement. En diversifiant ses sources de revenus, l'école pourra éviter une hausse continue des tarifs, notamment face aux travaux de rénovation et aux autres investissements indispensables à son développement. Sans de telles initiatives, la pression sur les familles va augmenter, rendant l'accès à l'éducation de plus en plus difficile. Avez-vous exploré ces pistes?

Mme BELLUS rappelle que le LCFG est financé à hauteur de 10 millions d'euros par an, hors travaux et autres subventions.

Il est impossible de louer des locaux occupés par des personnels, où dans lesquels des travaux ont lieu, comme c'est le cas pendant les congés scolaires.

De plus, les utilisations des locaux sont impossibles : à MdO et Wix, cela est tout simplement impossible. A André Malraux, cela est impossible auprès d'un tiers.

A South Kensington, cela existe déjà, mais cela ne permet pas de gagner de l'argent.

Question 8: Depuis la rentrée de septembre, combien d'élèves ont rejoint le lycée ?

Il y a 3462 élèves à ce jour, 3467 élèves en janvier 2025 (33 arrivées et 28 départs)

Question 9: Quels sont les retours des JPO ? Avez-vous constaté une baisse des visiteurs ou pas ? Avez-vous d'ores et déjà un aperçu du nombre de demande d'inscription ?

La participation a été plus faible cette année malgré l'effort de communication. Cependant, au niveau des inscriptions, la tendance semble plutôt positive.

Il est impossible de savoir si ce sont les JPO qui nous font gagner des élèves.

Question 10: Merci pour la belle initiative des ateliers contre le harcèlement. Qu'allez-vous faire des retours des élèves ? Notamment sur l'un des constats qui ne se sentent pas en sécurité au rond point, pouvez-vous y ajouter des surveillants ?

Nous assurons une continuité éducative mais nous n'installerons pas des surveillants au rond-point.

Question 11: Dans le cadre de la santé mentale des élèves et le stress généré par la réforme et le contrôle continu du bac, nous tirons à nouveau le signal d'alarme. Un établissement exigeant comme le nôtre n'est pas dans une compétition égale pour Parcoursup, confirmé par Mme Macron lors de sa visite. Stress amplifié pour nos élèves avec UCAS et la pression indéniable des prédictives.

La direction peut-elle s'assurer, par équité pour tous nos élèves, que nos enseignants par matière se consultent pour s'assurer d'une harmonisation sur la notation des évaluations car cela n'a pas été le cas au T1 affichant parfois une différence de moyenne de classe à +4 points en fonction de la matière/enseignante ?

Mme BELLUS confirme que nos élèves sont stressés. Notre pôle Well-being prend cela en charge, et c'est un gros travail. Le pôle Orientation accompagne les élèves, et cela est unique.

1173 propositions formulées par les élèves.

668 réponses positives : 23% des élèves ont été acceptés à Henri IV, 12 à Louis le Grand

7 (0.5%) sont allés en CPGE.

Les familles sont appelées à réduire la pression qu'elles mettent sur leurs enfants.

Sur la différence de notes entre deux enseignantes d'une même matière. Le projet local d'évaluation a précisément cette mission.

Question 12: Lors d'années d'examen, les élèves quittent le lycée avant la fin de l'année scolaire. Les 2GCSE fin avril et les TAL et Terminales fin mai. Est-ce que le lycée pourrait considérer un règlement pro-rata du troisième trimestre de la cantine ? En pratique, ces élèves demi-pensionnaires auraient le droit de déjeuner à la cantine jusqu'à une certaine date et s'ils revenaient au lycée pour des leçons ou soutien, ils devraient déjeuner à l'extérieur.

Avantages :

- un geste financier moindre par rapport à la portée que cela aurait auprès de la communauté des parents.

- potentiellement une meilleure gestion des coûts puisque le nombre d'élèves en secondaire mangeant à la cantine au dernier trimestre semble être inférieur en pratique à celui enregistré et donc prévu.

- potentiellement une meilleure gestion du gaspillage alimentaire.

Le gaspillage alimentaire existe au sein du LFCG, mais il a lieu après le service, et non pas avant que les élèves soient servis.

Pas d'aménagement possible du paiement pour la British Section.

Question 13: Qui est responsable pour les élèves à l'extérieur de l'école (notamment au rond point) pendant la pause méridienne ? Est-ce le Lycée ou les parents? Suite à l'augmentation des frais de scolarité en janvier, il est tout à fait possible qu'un certain nombre d'enfants passe de demi-pensionnaire à externe (même au collège). Les parents doivent donc être informés de leur responsabilité si c'est la leur. Aussi, y-aura-t-il un protocole en place afin que ces nouveaux externes puissent éventuellement amener un lunchbox à l'école et le manger au rond-point ?

Les élèves externes sont sous la responsabilité de leurs parents, le lycée ne substitue pas à l'autorité parentale en dehors des murs de l'établissement.

Questions des professeurs :

Il existe une staff behaviour policy, quand sera mis en place Parental Behaviour Policy comme c'est le cas dans de nombreuses écoles ?

L'élaboration de cette policy est en cours de rédaction.

Communication OFSTED:

Les collègues s'interrogent sur l'origine des fonds qui ont été mis en place pour la banderole "outstanding" et "c'est ça ZE lycée" ainsi que pour la fresque sur le mur de la cour des lycéens.

Le budget du service Communication n'a pas été augmenté. Tout s'est fait sur le budget habituel.

Mme BELLUS explique qu'elle fait confiance aux professionnels qui sont en charge de cette mission qui permet de valoriser l'image du Lycée.

Pour la fresque de la cour (10.000£), c'est le budget du CVC.